



Libération, no. 7621

ECONOMIE, mercredi 9 novembre 2005, p. 22

Une petite frange d'agriculteurs raflerait la majorité des subventions: pressions accrues pour que la France publie la liste des bénéficiaires de la politique agricole commune.

Contre les coqs en PAC

MAJERCZAK Julie

Bruxelles, correspondance.

Où va l'argent de la politique agricole commune (PAC) ? Un réseau d'ONG et de chercheurs s'emploie à rassembler le maximum d'informations afin de pousser les gouvernements de l'Union européenne (UE) à se plier à cet exercice de transparence sous l'oeil bienveillant de la Commission européenne. Sept pays, dont la Grande-Bretagne, la Suède, la Finlande, le Danemark et la Belgique, ont déjà publié des listes nominales. La pression monte maintenant sur la France, d'autant qu'elle est la première bénéficiaire de la PAC, recevant à elle seule un quart de ce fonds européen, soit 9,4 milliards d'euros en 2004.

«Transparence». S'inspirant du travail entrepris aux Etats-Unis par l'ONG Environmental Working Group (EWG), qui a mis sur la place publique l'identité des fermiers subventionnés et les montants reçus, le Groupe d'économie mondiale (**GEM**), un centre de recherche de Sciences-Po, vient de finaliser, avec l'aide de la Confédération paysanne, la liste des 58 exploitations ayant reçu les montants d'aides directes les plus importants. Au total, plus de 22,6 millions d'euros en 2004. Les deux plus grands bénéficiaires se sont ainsi partagé 1,7 million d'euros. Le premier est un riziculteur camarguais possédant 1 733 hectares et le deuxième un propriétaire de 1 500 hectares de maïs en Aquitaine. Mais aucun nom ne figure, la loi informatique et libertés l'interdisant. De son côté, l'ONG Oxfam assure que 70 % des petits agriculteurs ont reçu 17 % des subventions versées à la France, alors que 60 % de ces aides sont allées aux 15 % les plus prospères. «Ces chiffres montrent que l'argument selon lequel la PAC sert à aider les petits exploitants sonne faux», souligne l'ONG. Cependant, «on a besoin d'une PAC, mais d'une autre PAC, plus juste, et la transparence doit nous aider à aller vers cette autre PAC», explique le porte-parole de la Confédération paysanne, Gérard Durand.

De son côté, la Commission européenne doit adopter aujourd'hui «une initiative» qui incite notamment les Etats à faire la clarté sur les aides européennes. Car si Bruxelles dispose de toutes les données, il lui est interdit de les divulguer. «La publication de ces données permettrait de dépasser le stade de la suspicion», estime le commissaire chargé de la lutte antifraude, l'Estonien Siim Kallas.

Elisabeth II. En mars, sous la pression d'Oxfam, Londres avait rendu publique la liste des principaux bénéficiaires de la PAC. La compagnie sucrière Tate & Lyle arrivait en tête, suivie de grandes figures de l'aristocratie dont le duc de Westminster et même la reine Elisabeth II, en 93e position avec près 600 000 euros. Au Danemark, la publication des données a montré que Mariann Fischer Boel, alors ministre de l'Agriculture et aujourd'hui commissaire à l'Agriculture, faisait partie des grands bénéficiaires. En octobre, la Flandre (Belgique) a publié une liste de 30 000 bénéficiaires, révélant que les banques KBC et Crédit agricole figuraient à un bon rang.

Catégorie : Économie

Sujet(s) uniforme(s) : Agriculture et services connexes; Exportations et importations

Sujets - Libération : Agriculteur; Aide publique; CNIL; Commission européenne; Confédération paysanne; France; Institut d'études politiques; Liste; ONG; Patronyme; Politique Agricole Commune; Recherche scientifique; Transparence; Union européenne

Type(s) d'article : ARTICLE
Édition : QUOTIDIEN PREMIERE EDITION
Taille : Moyen, 361 mots

© 2005 SA Libération. Tous droits réservés.

Doc. : news-20051109-LI-OLI20051109066